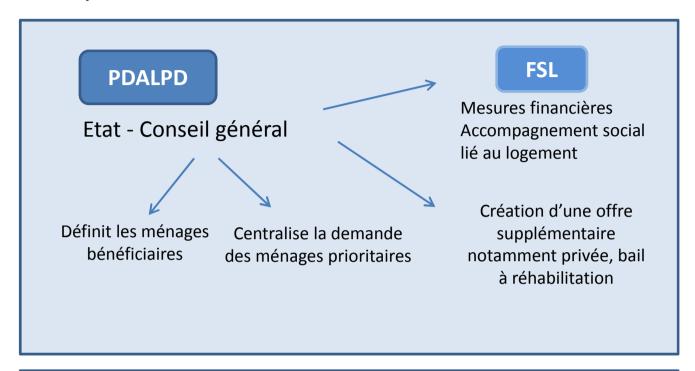
L'évolution des dispositifs d'aide à l'accès et au maintien dans le logement

Réseau des acteurs de l'habitat 1^{er} décembre 2011



Dispositifs relatifs à la mise en œuvre du droit au logement - 1990



Attributions de logements sociaux

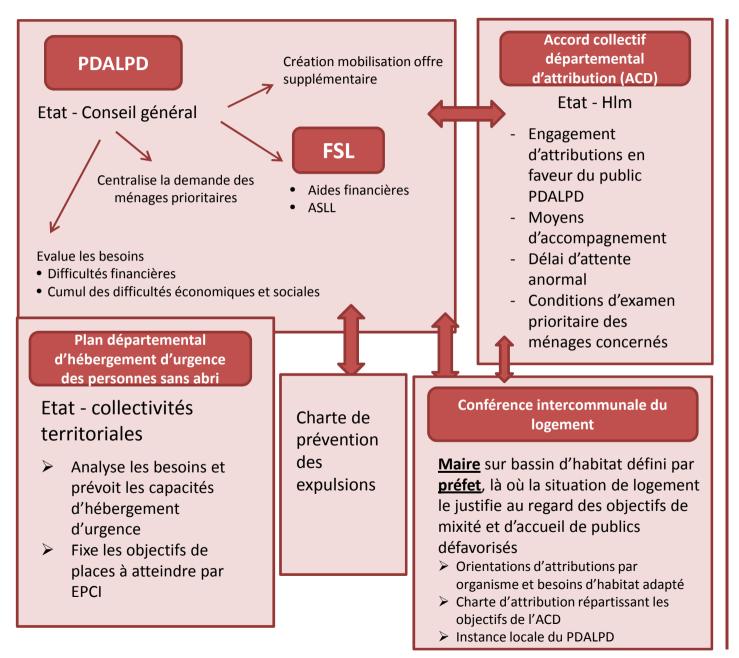
POPS

Etat - Collectivités territoriale

- Hlm réservataires
 - Objectifs d'accueil de publics défavorisés
 - Mesures d'accompagnement et solvabilité
 - Prise en compte bilan social et occupation du patrimoine

Désignation par le préfet des personnes prioritaires à reloger en cas d'absence de signature d'un POPS par un bailleur social

Dispositifs relatifs à la mise en œuvre du droit au logement - 1998

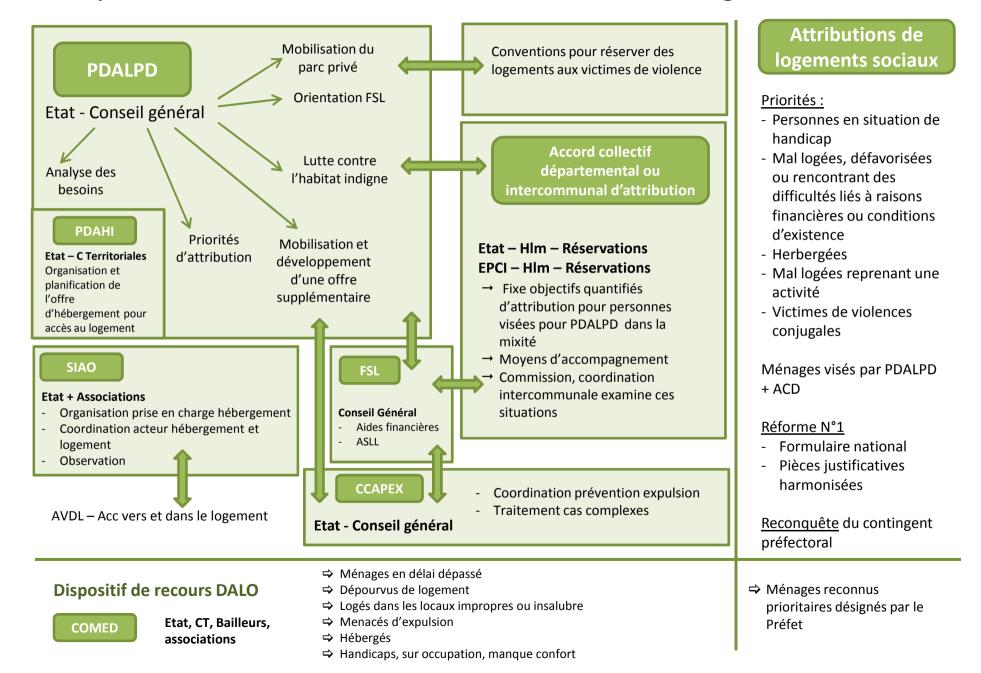


Attributions de logements sociaux

Priorités d'attributions : personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier ou tenant à leurs conditions d'existence

- Bilan annuel des attributions
- Mise en place du numéro unique
- La CAL attribue nominativement chaque logememnt

Dispositifs relatifs à la mise en œuvre du droit au logement - 2011



Eléments d'analyse

- Multiplication des situations prioritaires, notion de délai dépassé, recours juridiques qui ne répondent pas à la crise de l'offre
- Des dispositifs qui s'additionnent sans révision du cadre d'ensemble
- Un rôle croissant dans le temps de l'Etat pour l'accès au logement garant du droit au logement opposable une implication de second plan des collectivités – un affaiblissement de l'esprit « loi Besson »



Eléments d'analyse

La place des associations en question:

- Professionnalisées, à l'origine foisonnement d'initiatives, en accompagnement des demandeurs et/ou pour élargir l'offre
- Fragilisées par la réforme des agréments, contraintes budgétaires

Un rôle social croissant du parc social :

- 42% des locataires sont 1^{er} quartile pop (30% en 1988)
- Une structuration de la fonction sociale: compétences, organisation, métiers
- Diversification des réponses, traitement sur mesure

Et une volonté de garder une vocation généraliste



Les pistes

- Mobiliser les acteurs autour d'un pacte de responsabilité : Etat stratège et garant de la solidarité et d'un chef de file des politiques locales de l'habitat
- Adapter le PLH? Prise en compte les besoins des sans abri et hébergés
- Prévoir un volet gestion sociale du PLH articulé au PDALPD? Selon les cas:
 - Observation des besoins
 - Examen des situations difficiles,
 - Sortie d'hébergement
 - Enregistrement demande, priorités d'attribution,
 - actions sur le parc privé, copro dégradées
 - Prévention des expulsions

